DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 50

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jérôme GODARD pouvoir à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Odile VIGNAL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Charles-André DUBREUIL pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Sylviane TARDIEU pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique ADENOT pouvoir à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Diego LANDIVAR pouvoir à Alparslan COSKUN, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Marianne MAXIMI

Nicaise JOSEPH arrive après le vote de la question n°1.
Diego LANDIVAR arrive avant la fin du débat de la question n°2.
Sylviane TARDIEU quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°4 et n°5 et donne pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES.
Wendy LAFAYE quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°4 et n°5 sans laisser de pouvoir et revient pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°7 et n°8.
Diego LANDIVAR quitte la séance pendant la présentation du diaporama de la question n°7 et donne pouvoir à Alparslan COSKUN (fin du pouvoir donné par Marianne MAXIMI).
Jérôme GODARD quitte la séance pendant la présentation du diaporama de la question n°8 et donne pouvoir à Manuela FERREIRA DE SOUSA.
Charles-André DUBREUIL quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°7 et n°8 et donne pouvoir à Jérôme AUSLENDER.
Cécile LAPORTE quitte la séance avant le vote du premier vœu (fin du pouvoir donné par Catherine PINET-TALLON).

Rapport N° 50

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT

La Ville de Clermont-Ferrand développe un soutien aux compagnies de spectacle vivant de son territoire, notamment via une politique de conventionnement qui, en complément de la Cour des Trois Coquins, vise à donner aux équipes artistiques les moyens de la création, intensifier leur présence sur le territoire et les inciter à développer des actions d'éducation artistique et culturelle en direction des différents publics.

Les conventionnements ont été évalués en 2021 et redéfinis pour la période (2022/2024) afin de mieux répondre aux enjeux de la politique culturelle municipale.

Les compagnies suivantes font l'objet d'un soutien pluriannuel :

COMPAGNIE DARUMA

La compagnie Daruma est une compagnie chorégraphique dirigée par Milène Duhameau, mêlant hip-hop et danse contemporaine. Elle privilégie la proximité avec le public, imaginant des créations in situ ou s'inspirant du théâtre physique, pour proposer des créations sincères et engagées, physiquement et émotionnellement. Elle est en convention avec la Ville depuis 2015 pour son travail de création (convention renouvelée en 2018 et 2022). Elle dispose également d'une convention avec la Région Auvergne Rhône Alpes et la Drac Auvergne Rhône Alpes.

Parallèlement, la compagnie développe une résidence de territoire sur le quartier de la Fontaine-du-bac, en lien avec les équipes de la DDSU, proposant des ateliers, des rencontres, travaillant avec les deux écoles du quartier, et portant, en lien avec la Maison de Quartier, la programmation du festival « Bac In Town ».

En termes de transmission, la compagnie propose également un training et un atelier régulier au Pôle Chorégraphique de La Diode.

Pour l'année 2022, la compagnie a diffusé trois spectacles de son répertoire : No Man's land, Le 4ème Mur et Hip hop or not, pour 39 représentations sur l'année, aussi bien au niveau local qu'au niveau national. Par ailleurs, la compagnie a commencé à travailler sur la création d'une nouvelle pièce, SNATCH ! dont la création est prévue pour 2023.

Pour cette année 2023, la compagnie poursuivra ses différents axes de travail : diffusion de spectacles du répertoire, création d'une nouvelle pièce chorégraphique, poursuite du travail de transmission et du travail de médiation sur le quartier de Fontaine du Bac.

Le budget prévisionnel pour l'année 2023 fait apparaître un montant de : 212 340 €

Subvention obtenue en 2022 : 25 000 €
Subvention sollicitée : 25 000 €
Subvention proposée : 25 000 €

LES GUÊPES ROUGES-THÉÂTRE

Compagnie de théâtre dirigée par Rachel Dufour, les Guêpes Rouges-théâtre est conventionnée avec la Ville pour son travail de création depuis 2022, après avoir mené un travail de résidence sur le territoire Nord de la Ville durant six ans. Elle est également en convention avec la région Auvergne Rhône Alpes et la Drac Auvergne Rhône Alpes.

La compagnie privilégie un travail immersif, participatif, où les spectateurs font partie intégrante de la démarche de création. Ce travail est très ancré et nourri du travail de territoire que la compagnie mène depuis de nombreuses années à Clermont-Ferrand et dans d'autres villes.

Pour l'année 2022, la compagnie a diffusé 6 spectacles de son répertoire, pour 140 représentations, en région et hors région : Stand Up, Joue ta Pnyx, On inventera le titre demain, L'Hospitalité et vous, Les cartographies de l'avenir et Les assemblées flottantes. Les thématiques de la démocratie, de la prise de parole, de l'espace public, sont très présentes.

En septembre 2022, la compagnie a organisé quatre jours de transmission et d'échanges à la Cour des Trois Coquins, en direction des compagnies émergentes. Ce projet intitulé Constellations, a réuni une quinzaine de personnes (comédien.ne.s, metteur.euse.s en scène, administrateur.ice.s) et plusieurs intervenants professionnels, afin d'accompagner les émergents dans leur démarche de structuration.

La prochaine création « 14 Juillet », d'après le texte d'Eric Vuillard, verra le jour en 2024.

En lien avec ses créations, la compagnie mène de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle auprès de collèges et lycées (Enquête ta démocratie, Joue la comme elles).

Outre les 32 intermittents déclarés sur l'année, la compagnie dispose d'une chargée de projet en CDI à temps plein, d'une chargée de diffusion à mi-temps ainsi qu'une administratrice à mi-temps (mutualisées avec la Cie Daruma) qui concourent à la structuration de la compagnie.

Le budget prévisionnel pour l'année 2023 fait apparaître un montant de : 249 465 €
Subvention obtenue en 2022 : 25 000 €
Subvention sollicitée : 25 000 €
Subvention proposée : 25 000 €

COMPAGNIE LE SOUFFLEUR DE VERRE

La Compagnie théâtrale du Souffleur de Verre est conventionnée avec la Ville depuis 2022 et dirigée conjointement par Julien Rocha et Cédric Veschambre.

Ses créations, axées sur des thématiques et des esthétiques contemporaines, alterne des spectacles jeune public et des spectacles pour adultes.

Côté jeune public, la compagnie a créé le spectacle Neverland, en 2020, dès 7 ans, adaptation libre et contemporaine du mythe de Peter Pan, ce spectacle a été très largement diffusé au niveau régional. Le spectacle Étiquette(s) pour le jeune public dès 5 ans est une petite forme pouvant être jouée en itinérance. Créée en 2021, il continue également sa diffusion et a été présenté à Avignon cet été. Ces créations, comme les autres créations jeune public de la compagnie, ont vu le jour suite à un travail de territoire effectué dans les écoles, où Julien Rocha a effectué des résidences d'écriture.

Concernant la partie « adulte », ou tout public, la compagnie propose le spectacle « Surexposition(s) », sur un texte de Marion Aubert, qui est une création autour du personnage du comédien Patrick Dewaere. Cette grande forme avec quatre comédiens et une scénographie importante, a reçu un excellent accueil public, presse et professionnel en 2022, notamment après avoir été joué au festival off d'Avignon en juillet. Une tournée est en cours d'élaboration au niveau national, notamment dans le réseau des Scènes Nationales et CDN.

Pour 2023, la compagnie projette la création d'une nouvelle pièce, Fake, à destination des adolescents, qui interrogera notre rapport au virtuel, aux écrans, et aux mensonges. Pour écrire le texte, Julien Rocha s'immergera encore une fois dans les établissements scolaires afin de recueillir la parole des élèves.

Le budget prévisionnel pour l'année 2023 fait apparaître un montant de : 380 204 €
Subvention obtenue en 2022 : 25 000 €
Subvention sollicitée : 25 000 €
Subvention proposée : 25 000 €

THÉÂTRE DE ROMETTE

La compagnie théâtrale dirigée par Johanny Bert poursuit un important travail de création en France et à l'étranger, avec plusieurs spectacles en diffusion, pour le jeune public et le tout public. Son rayonnement est important et son travail est reconnu au niveau national et international, de par son travail audacieux sur le théâtre d'objet et la marionnette, et les thématiques abordées, en lien avec les questions sociétales actuelles.

Les spectacles jeune public actuellement en tournée :
« Le Petit Bain », dès 2 ans, créé en 2017, continue à être demandé par les diffuseurs.
« Elle pas Princesse, lui pas héros », sur un texte de Magali Mougel, dès 6 ans, continue à tourner.
« Le Processus » : cette petite forme pour une comédienne, sur un texte de Catherine Verlaguet, possède une version salle et une version itinérante, pouvant être jouée dans les salles de classe.
« Une Épopée », très grande forme pour le jeune public, durant une journée entière, a été créé et joué à La Comédie de Clermont en mars 2022, ainsi que dans plusieurs théâtres en France. Cependant, en raison de la trop grande lourdeur du projet (nombre de comédiens et techniciens, coût …), la diffusion de ce spectacle sera arrêtée l'année prochaine.

Pour le public adulte : « Hen », cabaret pour une marionnette et deux musiciens, poursuit sa tournée après avoir reçu un très grand succès critique et public.

Au total, la compagnie enregistre plus de 400 dates de diffusion en 2022 sur l'ensemble de ses spectacles, ce qui est exceptionnel.

Sa nouvelle création, La Nouvelle Ronde, d'après le texte d'Arthur Shnitzler, a été créé au théâtre de la Croix Rousse en octobre 2022, et poursuit sa tournée en France. Il s'agit d'une réécriture contemporaine du texte d'origine, menée par Yann Verburgh, qui interroge nos identités amoureuses.
Depuis 2022, la compagnie travaille avec un bureau de production parisien, Le Petit Bureau, et a embauché une chargée d'administration.

Le budget prévisionnel pour l'année 2023 fait apparaître un montant de : 510 316 €
Subvention obtenue en 2022 : 25 000 €
Subvention sollicitée : 25 000 €
Subvention proposée : 25 000 €

LE BRUIT DES CLOCHES

Le Bruit des cloches est une jeune compagnie clermontoise, qui bénéficie du premier conventionnement à l'émergence, mis en place en 2022 par la Ville. La compagnie est un collectif où interviennent plusieurs artistes : Noëlle Miral, Hélène Cerles, Sandrine Sauron, Eva Murin …

La première création de la compagnie, Roumègue, sur la thématique de la plainte, a été créée en 2021 à la Cour des Trois Coquins. Sa deuxième création, Pig Pog, sur un texte de Gwendoline Soublin, est en cours de conception également à la Cour. Cette pièce explore les travers de l'élevage intensif et interroge le devenir du monde paysan, les limites du progrès, et le rapport entre l'homme et l'animal.
La compagnie répète régulièrement à la Cour des trois Coquins et est en lien régulier avec l'équipe qui l'accompagne dans sa démarche de structuration.

Le budget prévisionnel pour l'année 2023 fait apparaître un montant de : 47 000 €
Subvention obtenue en 2022 : 10 000 €
Subvention sollicitée : 15 000 €
Subvention proposée : 15 000 €

WEJNA

Compagnie chorégraphique dirigée par Sylvie Pabiot, la cie Wejna crée des spectacles de danse contemporaine dont les thématiques rejoignent des sujets d'actualité.
Sa dernière création jeune public Le voyage de Roméo, a bénéficié d'une bonne diffusion, en salle et en milieu scolaire sur l'année 2021, accompagnée d'actions d'éducation artistique et culturelle. Parallèlement, la compagnie a créé une petite forme participative, Entre nos mains.
Sur l'année 2022, la compagnie compte une vingtaine de représentations, entre Le voyage de Roméo et Entre nos mains.
Sa prochaine création, De loin en loin, sera jouée à la Cour des Trois Coquins en décembre 2022.

Le budget prévisionnel pour l'année 2023 fait apparaître un montant de : 120 250 €
Subvention obtenue en 2022 : 15 000 €
Subvention sollicitée : 10 000 €
Subvention proposée : 10 000 €

WAKAN THEATRE

Compagnie théâtrale historique à Clermont-Ferrand, le Wakan est dirigé par Dominique Touzé. Sur l'année 2022, la compagnie a diffusé les spectacles de son répertoire : Augustin passe aux aveux, Au-dessous du volcan, Larguons nos amarres, L'Entretien Descartes Pascal et Naissance d'un poète.

Par ailleurs, Dominique Touzé est engagé dans le projet « Les Tréteaux / Théâtre en itinérance dans le Massif central » jusqu'en 2025. Ce spectacle sera diffusé dans les 4 départements de l'ex-région Auvergne à partir de l'automne 2022. Ce projet comprend un spectacle, « L'ultime prétendante », un film documentaire composé de témoignages de personnes de théâtre auvergnates de différentes générations, et d'une sculpture vidéo réalisée par Anne-Sophie Eymard.

Le budget prévisionnel pour l'année 2023 fait apparaître un montant de : 137 803 €
Subvention obtenue en 2022 : 30 000 €
Subvention sollicitée : 25 000 €
Subvention proposée : 25 000 €

PAROLE DONNEE LILI LABEL COMPAGNIE

La compagnie, dirigée par Françoise Glière, mène un travail régulier en QPV sur le territoire Nord de la Ville ; dans le cadre d'une résidence triennale (2022-2024) co-portée et co-financée par la Direction de la Culture et la Direction du Développement Social et Urbain (via le contrat de Ville). Ce projet s'inscrit dans le cadre de Cité-Educative La Gauthière-Les Vergnes, étendue au collège La Charme.
Partant du principe que les femmes sont confrontées à de nombreuses entraves qui affectent leur accès aux droits fondamentaux, la compagnie propose un projet d'émancipation par le théâtre, intitulé « Nous sommes la moitié du monde ». Il s'adresse à un groupe d'une vingtaine de jeunes femmes volontaires de 13 à 25 ans, habitant dans ces quartiers et éloignées de l'offre culturelle. Un premier temps est dédié au collectage de parole, qui donnera ensuite lieu à un travail d'écriture avec l'autrice Dalie Farah et Françoise Glière. Ce travail d'écriture à partir d'atelier sera ensuite portée à la scène avec les participantes.

Un financement par la Direction du Développement Social et Urbain est également prévu à hauteur de 10 000 €

Le budget prévisionnel pour l'année 2023 fait apparaître un montant de : 96 000 €
Subvention obtenue en 2022 : 10 000 €
Subvention sollicitée : 10 000 €
Subvention proposée : 10 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions de fonctionnement ci-dessus aux associations de spectacle vivant et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants ou conventions annexés transmises par voie dématérialisée.

TOTAL VOTANTS :	**54**	=	45 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	**54**	=	**Pour : 54**	+	**Contre : 0**		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Isabelle LAVEST